



Procès-verbal de la CSO N° 3/2017

Réunion tenue le lundi 20 mars 2017 à PLOUFFRAGAN

Présents : Alain TALARMIN, Président CSO LBA, Jean Marc BERAUD, Président LBA, Pauline LE ROUX secrétaire CSO LBA, Marie Pierre TOUDRET, Gérard DUROT, Aurélie CORROUGE CSO 22, Pascal DORME CSO 29, Hervé LE FLOCH, Marcel JOANNIC CSO 35, Serge RIGOT CSO 56, René BURBAN, Mathieu BERTIN CSO LBA.

Excusés : Solange CARFANTAN Secrétaire Générale LBA, Patrick VALENTIN Trésorier Général, Jean Claude HERRY CRICS LBA, Emile HERRY CRM LBA, Rémy BELLEC CSO 56, Monique ATTIBA COT LBA, Jean François CHARLOT CSO 29, Jonathan BALESTON ROBINEAU CTS, Claire MALAQUIN (CTS), Antoine GALOPIN CTS.

Approbation du PV de la CSO N° 2 du 10 janvier 2017.

A noter : pour tout envoi de courriel concernant la CSO de la Ligue merci de noter la nouvelle adresse mail : csobretagneathletisme.com . Alain TALARMIN, Gilles BIONAZ, Clément BAJON et Pauline LE ROUX sont destinataires de cette adresse.

L'ensemble de la CSO félicite les athlètes bretons qui ont décroché des podiums lors des différents championnats de France hivernaux, ainsi que les athlètes retenus en équipe de France : Marine EYOUM, Agathe GUILLEMOT et Valentin CHARLES.

Courriers reçus :

Pv de juge arbitre du meeting de lancers longs de Vannes, PV de juge arbitre du Championnat de France des EC et Marche, Pv du Championnat de Bretagne des Lancers Longs à St Renan.

Circulaires FFA : elles sont envoyées aux Ligues pour diffusion aux comités départementaux et aux clubs.

- N° 9 : Calendrier des procédures de qualifications pour les compétitions nationales gérées par la CSO (période estivale et période automnale 2017) :

http://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/fichiers/a3/2017/CIRC9_20170224.pdf

- N°16 : Mode de qualification aux Championnats de France Cadets, Juniors et Espoir. Désignation par les Ligues des compétitions «qualifiantes» : http://www.athle.fr/fichiers/a3/2017/CIRC16_20170315.pdf

La CSO nationale a choisi de revenir à des minimas A (meetings) et B (championnats) pour, d'une part, éviter que les athlètes s'épuisent tous les week-ends pour figurer au bilan et n'arrivent en moins bonne forme sur le championnat de France mais également pour redonner une certaine dimension aux championnats départementaux, régionaux et interrégionaux.

Seules les qualifications pour le championnat de France élite se feront au bilan.

- N° 18 : Dérogation relative aux marcheurs sélectionnés aux Championnats d'Europe par équipe de Marche : http://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/fichiers/a3/2017/CIRC18_20170322.pdf
- N°22 : Vérification de la qualification des Etrangers pour le Championnat de France des Clubs : http://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/fichiers/a3/2017/CIRC22_20170323.pdf

PV de la CSO FFA du 17 janvier 2017 :

<http://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/fichiers/a3/2017/CSO20170117.pdf>

PV de la CSO FFA du 7 février 2017 : <http://www.athle.fr/fichiers/a3/2017/CSO20170207.pdf>



CHAMPIONNATS DE BRETAGNE DE CROSS-COUNTRY 22 JANVIER PLOUAY

Organisation : APLO Lorient

Lieu : PLOUAY domaine de Manehouarne

Conditions : Temps sec, ensoleillé, froid le matin mais rapidement agréable. Température idéale pour ce cross. Pas de vent.

Circuit : Très bien tracé respectant le descriptif donné lors de la visite préalable. Un balisage très conséquent définissant bien le circuit et les zones spectateurs, à revoir un manque de passage piéton a des endroits stratégiques

Parcours :

Zone Départ : suffisamment large pour placer sans difficulté tous les concurrents, des départs à 400 athlètes peut être envisagé sans difficulté. Très bonne équipe de départ qui a très bien géré, horaire a été respecté à la lettre. Un grand nombre de commissaires (bénévoles de l APLO) ont permis un déroulement sans faille sur le circuit et avec un lien direct avec les secours. Il y avait 3 points clefs sur le parcours avec un juge arbitre sur chaque, leur mission a été parfaitement remplie.

Zone Arrivée : la zone d'arrivée était bien visible, d'une largeur idéale pour que les coureurs puissent s'exprimer, mais aussi pour le confort visuel des spectateurs.

Ligne d'arrivée : jury en nombre pour faire avancer les coureurs vers la zone de récupération, mais ils étaient trop près de la ligne capteur cette zone étant resserrée il y a eu sur trois courses un bouchon vite.

Podium : beaucoup trop près de la ligne.

Aucune liaison juge arbitres départ, arrivée, parcours, avec réseau talkies ce type de matériel est indispensable sur une telle épreuve.

Horaires : Très bien respectés.

Animation : La sonorisation du terrain excellente. Les commentaires de grande qualité bien coordonnés

Secrétariat : affichage des résultats dès l'arrivée de chaque course et mise en ligne sur le site FFA.

Service Médical : 53 interventions environ 70 % de demande d'avis médical et 30 % de petites plaies. Dès trauma chevilles et coup du pied. Quelques malaises H/F équivalents. Aucune évacuation.

Organisation du poste médical : Prévoir un endroit dédié aux secouristes pour. Toilettes et point d'eau. Chauffage.

Prévoir une tente à l'arrivée avec deux secouristes, un brancard. Ce poste doit être dédié aux malaises graves et non transforme en salle de REPOS !

Secouristes en nombre suffisants. Prévoir une ou 2 équipes supplémentaires sur le terrain. Bon matériel bon équipement.

À compléter par une trousse plus médicale. Appareil glycémie, antalgiques. Pansements spécifiques. (Commande à effectuer, rôle commission médicale ligue).

Conclusion : Très bon championnat, ce site et toutes les compétences qui ont entourés cette manifestation mérite l'organisation suprême d'un championnat de France

La mise en place d'une participation financière pour les demandes de Qualifications exceptionnelles a limité les demandes.

Nombre de Participants en 2017

BEF	MIF	CAF	JUF	ESF	SEF	VEF	Total F	BEM	MIM	CAM	JUM	ESM	SEM	VEM	Total M	Total TC
89	226	148	81	20	104	104	772	94	204	182	119	67	255	319	1240	2012

Nombre de Participants en 2016

BEF	MIF	CAF	JUF	ESF	SEF	VEF	Total F	BEM	MIM	CAM	JUM	ESM	SEM	VEM	Total M	Total TC
88	193	134	65	26	104	84	694	87	207	159	131	52	253	315	1204	1898

Nombre de Participants en 2015

MIF	CAF	JUF	ESF	SEF	VEF	Total F	MIM	CAM	JUM	ESM	SEM	VEM	Total M	Total TC
233	147	68	35	103	100	686	228	163	122	53	267	392	1225	1911

Nombre de Participants en 2014

MIF	CAF	JUF	ESF	SEF	VEF	Total F	MIM	CAM	JUM	ESM	SEM	VEM	Total M	Total TC
193	129	66	32	105	106	631	192	160	93	49	268	359	1121	1751

PRE -FRANCE EN SALLE A RENNES LES 28 ET 29 JANVIER

Organisation : Très bon accueil du club de l'AP Redon. On notera la très bonne gestion des flux concernant l'accès à la piste.

Le rapport du JA n'est pas parvenu à la CSO.

Les horaires sont à revoir, cela sera remonté lors de la réunion interrégionale. Seront également notifiés les questions de participation à la finale pour des athlètes ayant commis un faux-départ dont l'issue était différente qu'il s'agisse du plat ou des haies. Il est important d'HARMONISER le règlement pour qu'il soit équitable et cohérent.

	CAF	JUF	ESF	SEF	VEF	Total F	CAM	JUM	ESM	SEM	VEM	Total M	Total TC
BRE	68	42	26	19	2	157	41	41	31	32	2	147	304
CEN	2	2	1			5	1	2	2	1		6	11
HF						0		1	1	1		3	3
LF			2			2			1			1	3
NA		1		1		2						0	2
NOR	63	34	15	22	3	137	49	46	32	29	3	159	296
OCC			1			1						0	1
PCA				1		1						0	1

Nombre de performances par niveau et par Ligue																						
FEMMES																						
	N2	N3	N4	IR1	IR2	IR3	IR4	R1	R2	R3	R4	R5	R6	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	Total
BRE	7	8	14	18	24	36	40	61	32	16	20	3	8	3	2						1	293
CEN				1	2		1	1	3	1												9
LF			1	2	1	1																5
NA				1							1											2
NOR		2	4	19	18	38	29	47	51	19	13	5	8	3		1					2	259
OCC					1	1																2
PCA					1																	1
	7	10	19	41	47	76	70	109	86	36	34	8	16	6	2	1					3	571
HOMMES																						
	N2	N3	N4	IR1	IR2	IR3	IR4	R1	R2	R3	R4	R5	R6	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	Total
BRE	4	8	11	28	26	43	45	32	25	13	16	3	5				1					260
CEN					4	3		1		1												9
HF		1	2																			3
LF			1	2																		3
NOR	2	8	23	14	41	42	42	36	49	20	11	9	4		1							302
	6	17	37	44	71	88	87	69	74	34	27	12	9		1		1					577

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'EPREUVES COMBINEES ET MARCHE 3 ET 4 FÉVRIER A RENNES

Organisation et accueil : Il faut signaler la forte implication du club local le Stade Rennais sous l'autorité énergique de Jean Charles GICQUEL : mise en place du matériel, affichage, restauration jury et.... sécurité conformément au plan vigie pirate.

Infrastructures : Piste en bon état, mais on commence à voir l'usure sur les zones de départ du sprint. Longueur : planches de très moyenne qualité de bois, n'étant pas parfaitement au niveau de la piste. Sur la Hauteur : manque de place d'où nécessité de déplacer les tapis pour permettre deux concours simultanés.

Déroulement de la compétition : La principale difficulté rencontrée provient de la durée des concours de perche, l'écart de niveau entre les athlètes étant très important ; les concours ont duré plus de 3 heures.

Jury : Très opérationnel les deux jours, à ce sujet il faut souligner l'effort de la ligue de Bretagne qui a mis à disposition un jury de qualité alors que de nombreux officiels étaient avec leur club à LYON ou aux demi-finales de cross. Il y avait un juge arbitre pour les épreuves masculines un pour les épreuves féminines. Il faut rajouter le jury de marche qui était en nombre suffisant : juges et pointeurs.

Record : Dans le pentathlon junior femmes le record de France a été battu par l'athlète Solène NDAMA de Bordeaux Athlé : 4180 pts ancien record : 4104 pts.

Lors du Championnat de France de marche sur route, plusieurs représentants de clubs sont venus trouver Mathieu BERTIN pour lui faire part de leur satisfaction quant à la qualité de l'organisation du France de marche en salle à Rennes.

● PRÉ FRANCE DE CROSS-COUNTRY 7 FÉVRIER MORTAGNE AU PERCHE (NOR)

Organisation et accueil : Pas d'accueil au bourg de Mortagne et très difficile de se garer (les clubs étaient avertis). Public nombreux et entrée gratuite.

Conditions : Beau temps

Parcours : Difficile et très sélectif à 3 semaines du championnat de France mais très intéressant et parfaitement balisé et préparé.

Participation : Suite à la fusion des régions, Pierre FRITEYRE a gardé le même niveau de sélection mais revu les coefficients de qualification. Ainsi la Bretagne a augmenté son nombre de qualifiés, cela allant très loin dans les classements...

Un rééquilibrage sera demandé lors de la réunion interrégionale.

Nombre de Participants (hors relais) par Ligue															
	MIF	CAF	JUF	ESF	SEF	VEF	Total F	MIM	CAM	JUM	ESM	SEM	VEM	Total M	Total TC
BRE	57	122	72	23	95	68	437	56	140	100	60	151	149	656	1093
NOR	53	69	23	26	72	61	304	53	99	55	33	132	134	506	810

On notera que par rapport à 2016 l'augmentation du nombre de participants des bretons est significative (827 athlètes en 2016).

Pré France de Cross le 07/02/2016 à Louviers															
Nombre de Participants (hors relais) par Ligue															
	MIF	CAF	JUF	ESF	SEF	VEF	Total F	MIM	CAM	JUM	ESM	SEM	VEM	Total M	Total TC
BRE	48	72	44	23	76	46	309	51	90	94	43	130	110	518	827
B-N	20	27	15	11	32	28	133	29	50	26	22	65	80	272	405
H-N	29	36	17	9	41	45	177	30	44	33	15	85	84	291	468

Pré France de Cross le 08/02/2015 à St Marc Le Blanc															
Nombre de Participants (hors relais) par Ligue															
	MIF	CAF	JUF	ESF	SEF	VEF	Total F	MIM	CAM	JUM	ESM	SEM	VEM	Total M	Total TC
BRE	47	72	39	29	80	35	302	46	90	85	39	129	131	520	822
B-N	19	24	14	5	32	32	126	25	38	25	26	80	93	287	413
H-N	29	32	8	15	37	40	161	30	45	25	22	70	74	266	427

Nombre de places de finalistes :

Nombre de points à la Placing Table par ligue																			
	Femmes									Hommes									Mixte
	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Total	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Total M	
BRE	3	3	3	4	2	4	4	5	28	4	3	4	4	5	4	4	3	31	59
NOR	2	2	2	1	3	1	1		12	2	3	2	2	1	2	2	3	17	29

Les titres des bretons

Cross court hommes : Patrice LE GALL (Stade Brestois); **Cross Court femmes** : Audrey LE FLOCH Stade Brestois); **Masters hommes** : Jean Michel QUERE (AS 22); **Cadets** : Nicolas GUEZENNEC (ALCP); **Juniors femmes** : Mazarine AMIS (Stade Brestois); **Juniors hommes** : Alexis GUEROC (EAPB); **Masters femmes** : Adèle LE BERRE (Quimper Athlétisme).

Les principaux classements des bretons

Masculins Elites (9610 m) : 4^{ème} Billal TAREBAHAT(HBA); 6^{ème} Charles DELYS (EAPB); 8^{ème} Stéphane LEFRAND (EAPB); 9^{ème} Kévin PRONO (AP Vannes); 10^{ème} . Yakoub. DELHOUM (HBA).

Par équipes : 2^{ème} AP Vannes 70 points; 3^{ème} . HBA 71 points.

Cross court (4100 m) : 1^{er} Patrice LE GALL (Stade Brestois) 12'35"; 3^{ème} Lucas HUELVAN (Stade Brestois) 12'45"; 5^{ème} Jordane AUFRAY (CJF Saint Malo); 7^{ème} Florent ROUAUD (UACA); 9^{ème} Matthieu DIVERRES (QA); 10^{ème} Kévin VIOLET(AP Fougères).

Par équipes : 2^{ème} Stade Brestois 51 points; 3^{ème} Cima Pays d'Auray 75 points.

Masters (9610 m) : 1^{er} Jean Michel QUERE (AS22) 31'18"; 2^{ème} Frédéric HAMON (CJF Saint Malo) 31'23"; 5^{ème} Marc. SOUBEN (QA); 6^{ème} Arnaud GUYOT (Cima Pays d'Auray); 9^{ème} Sébastien LOUVEL (EAPB); 10^{ème} Stéfan RAVALEU (UACA).

Par équipes : 1^{ère} QA 87 points; 2^{ème} HBA 102 points; 6^{ème} EA Cesson 188 points.

Juniors Hommes(6430 m) : 2^{ème} Alexis GUEROC (EAPB) 20'55"; 3^{ème} Maël GOUYETTE (UA Languieux) 21'02"; 4^{ème} Corentin BEN MANSOUR (UA Languieux); 5^{ème} Pol LE BOT (AP Redon); 6^{ème} Ewen GUILLOU (QA); 7^{ème} Florian LE PALLEC (AP L'Orient); 8^{ème} Benoît CAMPION (Stade Brestois); 10^{ème} Nathan BRELIVET (QA).

Par équipes : 1^{er} UA Languieux 58 points; 2^{ème} HBA 61 points; 3^{ème} QA 136 points.

Cadets (4950 m) : 1^{er} Nicolas GUEZENNEC (ALCP) 15'52"; 3^{ème} Baptiste PATRAULT(ASPTT Rennes) 16'15"; 5^{ème} . Claudel NGOUBOU (Cima Pays d'Auray); 7^{ème} Gwengan LE MEUR (QA); 8^{ème} Jean Louis BOURIC (QA); 9^{ème} Armand GOURIOU (AS Bégard).

Par équipes : 1^{ère} Cima Pays d'Auray 106 points; 2^{ème} HBA 166 points; 4^{ème} UA Languieux 195points.

Inter Comités Minimes gars (3380 m) : 1^{er} Hugo LABAT (29) 11'08"; 2^{ème} Malo LIONS (56) 11'10"; 3^{ème} Yael DIQUELOU (29) 11'19"; 4^{ème} Yves HAMEON(56); 5^{ème} Riwan GESTIN (29).

Par comités : 1^{er} Finistère 41 points; 2^{ème} . Morbihan 92 points ; 3^{ème} Ille et Vilaine 119points.

Elites Femmes (6560 m) : 4^{ème} Adèle LE BERRE (QA) 23'43"; 6^{ème} Laure TOUDRET (UA Languieux); 7^{ème} Anna Ael LE GUERN (HBA); 9^{ème} Anne JAFFRELOT (Le Souffle des Abers); 10^{ème} Béatrice OSTY (QA).

Par équipes : 1^{ère} QA 49 points; 2^{ème} Stade Rennais 105 points.

Cross court Femmes (4100 m) : 1^{ère} Audrey LE FLOCH (Stade Brestois) 14'31"; 2^{ème} Laetitia BLEUNVEN (Stade Brestois) 15'16"; 3^{ème} Paola MARTIN (CJF Saint Malo) 15'41"; 6^{ème} Camille BEAUDOIN RAGUENNES (Stade Brestois); 7^{ème} Carole SINQUIN (CPB Rennes); 8^{ème} Adeline CARN (Stade Brestois); 9^{ème} Alice TALEC (CPB Rennes); 10^{ème} Enora OGER (CJF Saint Malo).

Par équipes : 1^{er} Stade Brestois 17 points; 2^{ème} . CJF Saint Malo 61 points; 3^{ème} Stade Rennais 75 points.

Juniors Filles (4820 m) : 1^{ère} Mazarine AMIS (Stade Brestois) 18'11"; 2^{ème} Pauline NONNOTTE (Stade Brestois) 18'32"; 4^{ème} Marie CARRET (HBA); 7^{ème} Emma GUIET (Stade Rennais); 8^{ème} Océane LE BRIS (PLA); 9^{ème} Enora SAVARY (IA); 10^{ème} Elodie GUILLOTEL (HBA).

Par équipes : 1^{ère} Stade Rennais 48 points; 2^{ème} HBA 78 points; 3^{ème} IA 151 points.

Cadettes (4100 m) : 3^{ème} Emmanuelle LE TERTRE (AP Vannes); 4^{ème} Alexane GONGAR (Stade Brestois); 5^{ème} Thiphaine GUEGANTON (Le Souffle des Abers); 6^{ème} Eliette CHAPUT (Stade Brestois); 7^{ème} Roxane LE GAC (Cima); 8^{ème} Caroline CHOLLET (Trégueux)

Par équipes : 2^{ème} Stade Brestois 69 points; 3^{ème} Cima Pays d'Auray 113points.

Inter Comités Minimes filles (3380 m) : 1^{ère} Maud FROMENTOUX (29); 2^{ème} Liza GUEGANTON(29); 3^{ème} Liza LAMBERT (22) ; 4^{ème} Laetitia COYAT (22); 5^{ème} Olivia RANNOU (56); 6^{ème} Louise MORVAL (22); 8^{ème} Alice MORIN (22).

Par équipes : 1^{ère} Côtes d'Armor 51 points ; 2^{ème} Finistère 83 points.

● CHAMPIONNATS DE BRETAGNE DES LANCERS LONGS 19 FEVRIER SAINT RENAN

Organisation et accueil : Bon accueil du club de l'Iroise Athlétisme

Conditions : Beau temps

Jury : en nombre et compétent

Déroulement de la compétition : Aucun problème, la sécurité sur la réception du marteau a été renforcée lors de l'épreuve des Seniors femmes. A noter le mauvais état du filet de protection de la cage de marteau. Ce souci a, à nouveau, été remonté à la mairie de Saint Renan.

Participation : 117 athlètes

Ce championnat avait lieu à une semaine du France, cela a posé question mais la décision de la date n'était pas le choix initial de la CSO LBA. La question des priorités se pose, l'intérêt général doit primer.

	MIF	CAF	JUF	ESF	SEF	Total F	MIM	CAM	JUM	ESM	SEM	VEM	Total M	Total TC
ARA					2	2							0	2
BRE	13	17	13	2	8	53	10	20	9	11	7	2	59	112
H-F				1		1							0	1
Scolaires							2						2	2

Nombre de performances par niveau et par Ligue

FEMMES																					
	N1	N2	N3	N4	IR1	IR2	IR3	IR4	R1	R2	R3	R4	R5	R6	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total
ARA	1				1	1				1											4
BRE				1		3		6	3	4	7	3	6	5	4	4	4	3	1		54
H-F										1											1
	1			1	1	4		6	3	5	8	3	6	5	4	4	4	3	1		59
HOMMES																					
	N1	N2	N3	N4	IR1	IR2	IR3	IR4	R1	R2	R3	R4	R5	R6	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total
BRE			1				3	1	3	4	3	11	5	5	5	6	5	2	2	3	59
			1				3	1	3	4	3	11	5	5	5	6	5	2	2	3	59

Attention aux QE au marteau, alors que leur qualification a été refusée par le Président de la CSO LBA, certains athlètes ont joué au bluff pour concourir tout de même...

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CRJ

Aurélié COROUGE secrétaire de la CRJ, présente aux membres présents, les objectifs de la Commission pour l'Olympiade.

Pour les prochaines réunions, la commission envisage de se diviser en deux afin de créer un groupe pour les Baby, Eveil Athlétique et Poussins, et un groupe pour les Benjamin-Minimes. Il serait bien qu'il y ait des représentants de chaque département dans chaque groupe. La commission va remettre en place le challenge Benjamins-Minimes et créer un challenge « baby-éveil-poussin ».

Pour la catégorie Benjamin, la CRJ propose de créer un Inter départemental estival. Et pour la catégorie Minime la création d'un Championnat de Bretagne en salle ou un inter départemental positionné au mois de mars.

Harmonisation du calendrier pour les Jeunes : les pistes de travail : Novembre/Décembre/Janvier : rencontre par équipe et relais et compétitions de Cross-country ; Février-Mars : compétitions individuelles et combinées en salle, Avril-Mai-Juin : compétitions sur piste individuelles et épreuves multiples et combinées.

La CRJ se demande comment amener les jeunes à faire des épreuves dites techniques : après des échanges la proposition de faire des quadrathlons avec des épreuves techniques : point bonus aux athlètes qui y prennent part, et proposer par exemple des relais de haies sous forme ludique : exemple un relais 4x60m haies comme le relais du 4x110m haies.

Claire MALAQUIN en charge du G24 a présenté le pass'athlé, et se propose de le présenter lors d'une journée découverte dans chaque département.

Le 1^{er} Tour INTERCLUBS 2017

INSCRIPTIONS AUX INTERCLUBS 2017

Les clubs ont validé leurs inscriptions pour le 1^{er} tour.

Les poules du 1^{er} tour se dérouleront à Pont L'Abbé, Vannes, St Brieuc et Fougères (N2 et Régionale et Promotion), Sotteville (Nationale 1). Toutes les informations seront publiées dans le prochain bulletin estival.

1. NATIONALE 1 ELITE POULE N2 : SOTTEVILLE

1.1. Les Clubs : CAC (N1B), EAMH (N1A), HBA (N1), SRA (N1), SB (N1), CJF (N1), SPV Vernon (N1B), R2MA (N1B), Stade Sottevillais (Elite 1) Le tirage au sort des couloirs et les horaires seront sera disponible dans le PV de la CSO de la Ligue de Normandie

1.2 Engagements : Les inscriptions sont à faire via le site de la Normandie en rubrique « ENGAGES » au plus tard le jeudi 4 mai à 22H00.

La liste des membres du jury ainsi que leur désidérata sont à transmettre au responsable de la CSO NOR pour le mardi 2 mai 22h00.

2. NATIONALE 2 :

Les 11 clubs Bretons seront partagés sur les 4 sites bretons

2.1 Poule 1 : VANNES :

2.1.1. Clubs : AP Vannes, APL'O Lorient, ACRLP, Cima Pays D'Auray, Athlé Pays de Pontivy, CEP Lorient, LJV Auray, Quéven.

A	Athlé Pays de Pontivy	E	AP Vannes
B	Ljv Auray	F	Cima Pays D'Auray
C	APL'O Lorient	G	Acr Locminé Pontivy
D	CEP Lorient	H	Quéven

2.1.2. Ossature du pré jury à VANNES: Elle sera composée par la CSO et transmise par le Président de la COT aux officiels désignés pour confirmation. Le jury sera ensuite transmis par notification aux officiels et sera mis en ligne sur le site de la LBA

2.1.3. Engagements : Les inscriptions sont à faire via le site de la Ligue de Bretagne en rubrique « ENGAGES » au plus tard le jeudi 4 mai à 22H00.

La liste des membres du jury ainsi que leur desiderata sont à transmettre au responsable de la CSO LBA désigné pour le mardi 2 mai 22h00 et copie à cso@bretagneathletisme.com

2.2. POULE 2 : SAINT BRIEUC :

2.2.1. Clubs : UACA, HBA2, EAPB, Lannion Athlétisme, Athlétisme Sud 22, Le Penthièvre Athlétisme, Plumaugat, UA Langueux.

A	EA Pays Brocéliande	E	UA Côtes d'Armor
B	Athle Sud 22	F	UA Langueux
C	Lannion Athlé	G	Le Penthièvre Athlé
D	Plumaugat	H	Haute Bretagne Athlétisme 2

2.2.2. Ossature du pré jury à St BRIEUC : Elle sera composée par la CSO et transmise par le Président de la COT aux officiels désignés pour confirmation. Le jury sera ensuite transmis par notification aux officiels et sera mis en ligne sur le site de la LBA

2.2.3. Engagements : Les inscriptions sont à faire via le site de la Ligue de Bretagne en rubrique « ENGAGES » au plus tard le jeudi 4 mai à 22H00.

La liste des membres du jury ainsi que leur desiderata sont à transmettre au responsable de la CSO LBA désigné pour le mardi 2 mai 22h00 et copie à cso@bretagneathletisme.com

2.3. POULE 3 : FOUGERES :

2.3.1. Clubs : Athlé Pays de Fougères, Asptt Rennes, EA Cessonaise, Granville AC (N2), Stade Rennais Athlétisme 2, Cercle Paul Bert, Athlé Pays de Redon, Bruz Athlétisme.

A	EA Cesson	E	Bruz Athlé
B	AP Fougères	F	Asptt Rennes
C	AP Redon	G	Stade Rennais 2
D	CPB Rennes	H	Granville AC

2.3.2. Ossature du jury à FOUGERES : Elle sera composée par la CSO et transmise par le Président de la COT aux officiels désignés pour confirmation. Le jury sera ensuite transmis par notification aux officiels et sera mis en ligne sur le site de la LBA

2.3.3. Engagements : Les inscriptions sont à faire via le site de la Ligue de Bretagne en rubrique « ENGAGES » au plus tard le jeudi 4 mai à 22H00.

La liste des membres du jury ainsi que leur desiderata sont à transmettre au responsable de la CSO LBA désigné pour le mardi 2 mai 22h00 et copie à cso@bretagneathletisme.com

2.4. POULE 4 : Pont L'Abbé :

2.4.1. Clubs : CA Bigouden, Quimper Athlétisme, Iroise Athlétisme, Pays de Landerneau Athlétisme, Stade Brestois Athlétisme2, Léon Trégor Athlétisme, Le Souffle des Abers de Lannilis, US Bannalec.

A	Léon Trégor Athlétisme	E	Quimper Athlétisme
B	Pays Landerneau Athlétisme	F	Iroise Athlétisme
C	US Bannalec	G	Stade Brestois 2
D	Souffle des Abers Lannilis	H	CA Bigouden

2.4.2. Ossature du jury à PONT L'ABBE : Elle sera composée par de la CSO et transmise par le Président de la COT aux officiels désignés pour confirmation. Le jury sera ensuite transmis par notification aux officiels et sera mis en ligne sur le site de la LBA

2.4.3. Engagements : Les inscriptions sont à faire via le site de la Ligue de Bretagne en rubrique « ENGAGES » au plus tard le jeudi 4 mai à 22H00.

La liste des membres du jury ainsi que leur desiderata sont à transmettre au responsable de la CSO LBA désigné pour le mardi 2 mai 22h00 et copie à cso@bretagneathletisme.com

3. NATIONALE 3, REGIONALE, PROMOTION :

Au premier tour, brassage intégral des équipes sur 4 sites géographiques. Les équipes 2 des clubs inscrits en N2 à St Brieuc, Fougères ou Vannes peuvent concourir sur le même stade que leur équipe 1.

3.1. Les poules : en annexe 1

3.2. Ossature des jurys : Elle sera composée par la CSO et transmise par le Président de la COT aux officiels désignés pour confirmation. Le jury sera ensuite transmis par notification aux officiels et sera mis en ligne sur le site de la LBA.

3.3. ENGAGEMENTS : Les inscriptions sont à faire via le site de la LBA rubrique « ENGAGES » au plus tard le jeudi 4 mai à 22H00.

La liste des membres du jury ainsi que leur desiderata sont à transmettre au responsable de la CSO LBA désigné pour le mardi 2 mai 22h00 et copie à cso@bretagneathletisme.com

Le 2^{ème} Tour INTERCLUBS 2017

LES POULES :

NATIONALE 1 : en Elite 2 : Haute Bretagne Athlétisme*, Stade Rennais Athlétisme et le Stade Brestois Athlétisme* en N1A, le CJF St Malo en N1B.

NATIONALE 2 : 20 clubs composent ce groupe N2 dont 11 bretons. La répartition se fera suite au premier tour. Trois sites seront organisés dans l'inter région.

- Finale inter régionale avec les huit meilleurs résultats des 20 clubs normands et bretons.

- Deux poules de classement à 6 clubs.

La composition et la localisation de ces poules seront déterminées selon les résultats du premier par le CMI, Pierre FRITEYRE, et les présidents de CSO des ligues de Normandie et de Bretagne.

NATIONALE 3 , REGIONALE ET PROMOTION :

Au 2^{ème} tour, la poule de N3 a été constituée par décision de la CSO, des 16 classés par rapport au résultat du 1^{er} tour de 2017. Les 8 premiers clubs en poule de Montée en Nationale 2 sur le même stade et les 8 suivants en poule de Maintien au choix des clubs.

Régionale : la poule de montée en N3 sera composée des 8 meilleurs totaux du 1^{er} tour et matchera sur le même site, les autres clubs pourront choisir le lieu.

Promotion (aux choix des clubs) : tous les autres clubs bretons.

Le soir du 1^{er} tour les attributions des 2 poules et des stades seront publiés.

• **CALENDRIER DES COMPETITIONS ESTIVALES**

Il sera publié dans le bulletin estival qui sera publié avant la fin mars.

Vous pouvez noter que les championnats de Bretagne individuels se dérouleront cette année à Pont L'Abbé les 10 et 11 juin pour les CA à SE et à Saint-Brieuc le 24 juin pour les Minimes. Les championnats de Bretagne d'Épreuves Combinées se dérouleront les 13 et 14 mai à Vannes.

• **CHALLENGE MARIO GATTI – CRITERIUM DE PRINTEMPS DE MARCHÉ**

Date : Dimanche 26 mars 2017

Lieu : Stade Roger Belliard Boulevard de Dézerseul Cesson-Sévigné

Jury :

Club Support	EA CESSONNAISE
Directeur de Compétition	Sébastien LEVEQUE (EA Cesson)
Juge Arbitre	Marcel JOANNIC (AP Fougères)
Délégué de CSO- Directeur de réunion	Marcel JOANNIC (AP Fougères)
Starters	Alexis MAUFFREY (AP Fougères)
Animation	Emile HERRY (AP Fougères)
Secrétariat informatique	CDI 35 Isabelle LEFRENE
Chrono électrique	Pascal CHEVREL (SRA), Maud PREVEL (APF)
Juges de Marche	Roland SEROT (AP Redon) , Christophe BOURHIS (APL'O Lorient), Karine OUARNIER (HBA), Dominique COTONNEC (US Bannalec), Bernard HELAUDAIS, Pierre MARCHESSOU (SRA), Pierre MANCHON (Bruz)

Horaires :

Horaires	Epreuves	Catégories
11H00	L'Heure	Espoirs, seniors, Masters, H&F 10 000m Juniors hommes, Juniors femmes
12H15	3 000m	Minimes garçons et filles et open ttc femmes
12H45	5 000m	Cadets, cadettes et open ttc hommes
13H30	2 000m	Benjamins, benjamines
13H45	1 000m	1 000m Epreuve découverte Poussins, poussines

Les engagements sont à faire impérativement sur le site de la ligue de Bretagne d'athlétisme rubrique engagements avant le 22 mars 2017 à 22h00. Aucun engagement sur place.

● **CHALLENGE MARIO GATTI – FINALE DU CHALLENGE**

Date : Lundi 1^{er} mai 2017

Lieu : Stade An Arvor à Larmor Plage

Jury : sera publié prochainement

Horaires :

Horaires	Epreuves	Catégories
11H15	2 000m	Benjamins, benjamines
11H45	1 000m	1 000m Epreuve découverte Poussins, poussines
13H00	3 000m	Minimes garçons et filles et open ttc femmes
14H00	3 000m	Cadettes, Juniors, Espoirs, Seniors et Masters Femmes
14H30	5 000m	5 000m TCM Hommes
15H45	Remise des Récompenses	

● **DESIGNATION DES JUGES ARBITRES SUR LES COMPETITIONS REGIONALES ESTIVALES**

Championnat de France du 10 000m le 29 avril à Pacé : **René MOREAU (SRA)**.

Finale du Mario GATTI le 1^{er} mai à Larmor Plage : **Serge RIGOT (APV)**.

Championnat de Bretagne des Epreuves Combinées les 13 et 14 mai à Vannes : **Serge RIGOT (APV)**.

Championnat de Bretagne Individuel CA à SE les 10 et 11 juin à Pont L'Abbé : JA Courses **Jean Yves PENNANECH (QA)**, JA Concours **Pascal DORME (LTA)**.

Championnat de Bretagne Minimes le 24 juin à St Brieuc : *Désigné lors de la prochaine CSO*

Championnat de France des Epreuves Combinées les 17 et 18 juin à St Renan : à voir avec la Présidente de la COT.

Pré France Individuel CA à SE les 24 et 25 juin à Fougères : *Désigné lors de la prochaine CSO*

● **CHAMPIONNAT DE FRANCE DES EPREUVES COMBINEES**

Il se déroulera les 17 et 18 juin à Saint-Renan. Une réunion avec le délégué technique de la FFA a eu lieu le 3 mars. Les horaires seront validés lors de la prochaine CSO FFA. Un appel à jury sera fait dans le courant du mois d'avril.

• QUESTIONS DIVERSES

Challenge des meetings régionaux : le CD LBA demande à la CSO de réfléchir sur un règlement d'un challenge des meetings régionaux. Par ailleurs il faudrait classer ces meetings, mais sur quels critères ? Un classement en fonction des performances serait inéquitable puisque certaines épreuves rapportent plus que d'autres or il est important que les meetings proposent aux athlètes un panel de toutes les disciplines.

Challenge sur Piste : créer un challenge sur 3 ou 4 athlètes et mettre l'accent chaque année sur une épreuve à dynamiser de la catégorie Cadet.

Alain TALARMIN propose l'idée d'un challenge Cadet pour poursuivre le travail sur les épreuves dites techniques de la CRJ. La LBA investirait de l'argent sur le challenge, la CSO choisit une épreuve pour les cadettes, une pour les cadets. Il faut pour cela éditer un règlement du challenge avant avril. Un lancer pour les cadets et un saut pour les cadettes ? Les membres de la CSO feront remonter leurs propositions. Il serait intéressant de faire entrer ce challenge dans le programme des colloques/conférences de la ligue pour accompagner les clubs sur ces disciplines.

Rappel : Les meetings régionaux doivent être validés par les CSO départementales et régionales avant le 30 Mars pour être qualificatifs aux Championnats de France. Les Championnats départementaux, régionaux, interrégionaux sont qualificatifs pour les Championnats de France CA JU et ES sur minimas « B ».

Il faut trouver un moyen de mobiliser les clubs pour une réunion afin de proposer une bonne répartition des épreuves sur les différents meetings bretons.

Suppression du CF Nationaux : La CSO aborde la question de la suppression du Championnat de France Nationaux à partir de 2018 et souligne que c'est regrettable pour un certain nombre d'athlètes dont la saison s'arrêtera d'autant plus tôt.

Relais 800/200/200/800 : A la question posée de rajouter cette épreuve au programme du championnat de Bretagne Minimes, la CSO décide de ne pas y donner suite mais, de décerner le titre lors du championnat de Bretagne Cadets, Juniors, Espoirs afin de ne pas pénaliser les athlètes qui concourraient sur les épreuves du 1.000 m lors du Bretagne Minimes.

• MODALITES DE QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS A PARTIR DE 2017

Championnats Cadets, Juniors et Espoirs.

-Pour permettre aux athlètes des temps de récupération suffisants entre les compétitions, les nouvelles modalités seront :

-Un nombre de participants à qualifier est fixé par épreuve comme en 2016.

-**Un minima « A »** est établi en tenant compte des statistiques des années passées permettant à environ 8 à 10 athlètes de se qualifier directement ; les performances pouvant être réalisées au cours de toutes les compétitions (en France ou à l'Étranger, conformément aux dispositions de l'article « performances réalisées à l'étranger », ci-après, enregistrées sur SIFFA.

-**Un minima « B »** est mis en place, correspondant à une performance aux environs des 2/3 de la liste au bilan des années précédentes, assurant la qualification si les performances sont réalisées lors des Championnats Départementaux, Régionaux, « Territoriaux », Interrégionaux et/ou de Zones. (Réforme Territoriale).

-Si le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima « A » et les minima « B » est inférieur au nombre fixé par épreuves de participants qualifiables. Le complément d'athlètes qualifiables sera effectué en se basant sur :

- Avoir réalisé une performance plancher.

-Bilan des compétitions qualificatives qui sont les Championnats Départementaux, Régionaux, « Territoriaux », Interrégionaux et/ou de Zones. (Réforme Territoriale).

Elite et Nationaux :

-Un nombre de participants à qualifier est fixé par épreuve.

-La liste des athlètes qualifiables est établie au regard du bilan fédéral, il n'y a plus de compétitions qualificantes. Les performances retenues doivent être réalisées au cours de toutes les compétitions (en France ou à l'étranger) enregistrées sur SIFFA.

La CSO se réservera le droit d'annuler des épreuves ou des compétitions qui seraient organisées non conformément à la réglementation en vigueur.

Rappel : la rédaction des rapports du Juge Arbitre engage sa responsabilité.

Participation à des compétitions d'une autre catégorie d'âge : Chaque année, la FFA rappelle dans quelle catégorie doivent être classés les athlètes selon leur année de naissance. **Un athlète ne peut participer à une compétition autre que celle de sa catégorie d'âge et de sexe,** que dans le cadre de réglementations particulières élaborées par les Commissions Techniques.

• **DEROGATION RELATIVE AUX MARCHEURS SELECTIONNES AU MATCH INTERLIGUES A VAL DE REUIL**

En raison de la configuration du calendrier des compétitions interrégionales et régionales 2017, le match interligues en salle minimales de Val de Reuil est en dualité avec la troisième manche du challenge Mario Gatti à Cesson Sévigné. De ce fait, les athlètes sélectionnés pour cette compétition interrégionale ne pourront être présents le 26 mars 2017 pour représenter leurs Clubs lors du troisième tour du challenge Mario Gatti à Cesson.

La commission régionale marche et la CSO, pour ne pas priver les clubs des performances de leurs meilleurs éléments minimales, décident de prendre en compte les performances réalisées lors du match interligues de Val de Reuil (3000m G et F) et de les intégrer dans le calcul des points réalisés par les clubs à Cesson.

A l'issue des épreuves, les résultats des Minimales de Val de Reuil seront réincorporés dans le classement de Cesson afin de déterminer le nombre de point à la place, à la performance et en tenir compte pour le bonus fidélité.

• **NOUVEAUX RECORDS DE BRETAGNE**

CADETTES

Perche Salle CAF : Trois mètres quatre-vingt centimètres (3m80) par Floriane PONZA (CA Bigouden) le 12/02/2017 à Nantes (P-L).

Ancien record : Trois mètres quatre-vingt centimètres (3m80) par Laure GIBIER (Stade Rennais Athlétisme*) le 26/01/1997 à Saint-Brienc (BRE).

400m Salle CAF : Cinquante-six secondes soixante-neuf centièmes (56''69) par Shana GREBO (Haute Bretagne Athlétisme*) le 13/02/2017 à Nantes (P L).

Ancien record : Cinquante-six secondes soixante-dix-neuf centièmes (56''79) par Shana GREBO (Haute Bretagne Athlétisme*) le 14/02/2016 à Nantes (P L).

JUNIORS FEMMES

4 x 200m Salle JUF : Une minute quarante-quatre secondes quarante-trois centièmes (1'44''43) par Haute Bretagne Athlétisme*) le 28/01/2017 à Rennes (BRE).

Ancien record : Une minute quarante-neuf secondes quatre-vingt centièmes (1'47''66) par le Lannion Athlétisme* le 30/01/2016 à Val de Reuil (H-N)

CADETS

200m Salle JUM : Vingt-deux secondes treize centièmes (22''13) par Hugo BAUDU (EA Cessonnaise*) le 12/02/2017 à Nantes (P-L)

Ancien record : Vingt-deux secondes trente-cinq centièmes (22''35) par Victor COROLLER (Haute Bretagne Athlétisme*) le 23/02/2014 à Val de Reuil (H N).

Triple Saut Salle CAM : Quatorze mètres cinquante-six centimètres (14m56) par Breval RAOULT (UA Côtes d'Armor) le 14/01/2017 à Rennes (BRE).

Ancien record : Quatorze mètres cinquante-quatre centimètres (14m54) par Bréval RAOULT (UA Côtes d'Armor) le 30/11/2016 à Rennes (BRE).

Poids 5 kg Salle CAM : Seize mètres soixante-douze centimètres (16m72) par Tom REUX (Cjf St Malo) le 11/02/2017 à Nantes (P-L).

Ancien record : Seize mètres cinquante-et-un centimètres (16m51) par Tom REUX (Cjf St Malo) le 10/12/2016 à Rennes (BRE).

4 x 200m Salle CAM : Une minute trente-trois secondes trente-deux centièmes (1'33"32) par le Stade Brestois Athlétisme* le 11/02/2017 à Nantes (P-L).

Ancien record : Une minute trente-quatre secondes seize centièmes (1'34"16) par le Stade Brestois Athlétisme* le 03/12/2016 à Rennes (BRE).

JUNIORS HOMMES

4 x 200m Salle JUM : Une minute trente-trois secondes trente-deux centièmes (1'33"32) par le Stade Brestois Athlétisme* le 11/02/2017 à Nantes (P-L).

Ancien record : Une minute trente-quatre secondes deux centièmes (1'34"02) par le Haute Bretagne Athlétisme* le 28/01/2017 à Rennes (BRE).

Prochaines réunions de CSO :

Le mardi 9 mai (gestion 2^{ème} tour Interclubs)

Le mardi 6 juin (gestion des championnats de Bretagne estivaux)

Le mardi 12 septembre (gestion des compétitions automnales)

Pauline LE ROUX
Secrétaire CSO-LBA
LBA

Alain TALARMIN
Président CSO-